

## ETUDE D'IMPACT – SECTEUR SEINE-EUROPE

**Maitre d'Ouvrage :** Paris La Défense

**Rédaction de l'étude d'impact : Vizea**

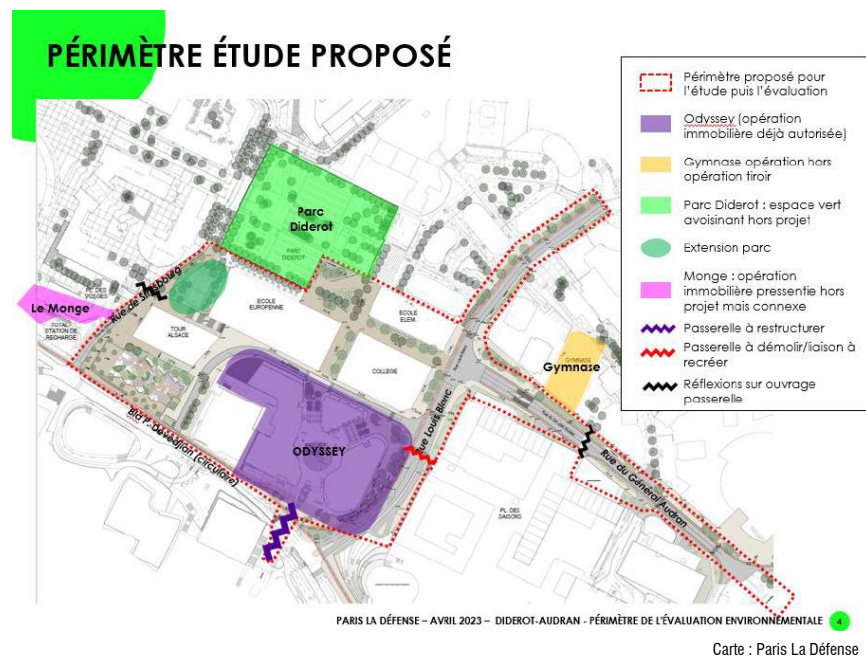
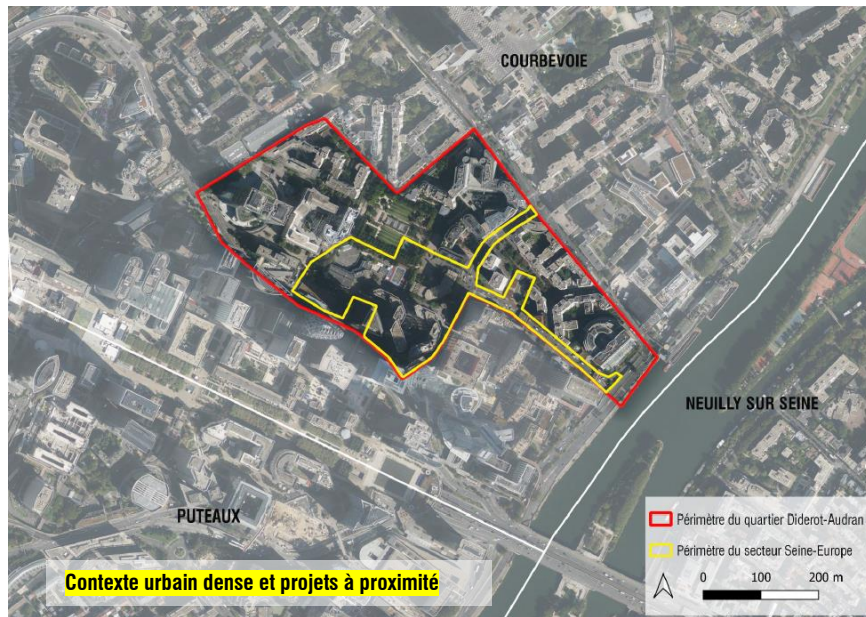
Le secteur Seine Europe se situe dans le quartier dénommé « Diderot-Audran », inscrit dans le périmètre de l'Opération d'Intérêt Nationale (OIN) Paris La Défense au sein duquel Paris La Défense est l'aménageur des espaces publics. Le périmètre d'étude du quartier Diderot-Audran couvre une surface d'environ 20 hectares.

Au cœur du secteur, le parc Diderot constitue une identité paysagère forte du quartier bien que son accès soit difficilement lisible depuis le quartier d'affaires.

A l'initiative de cette opération, la Commune de Courbevoie est retenue en 2019 pour accueillir la future Ecole Européenne avec un choix qui s'est rapidement porté sur le Quartier Diderot-Audran permettant ainsi d'engager un plus vaste programme de renouvellement de ses équipements sportifs et scolaires dans le quartier. Paris La Défense, en sa qualité d'aménageur exclusif de l'Opération d'Intérêt National (OIN) de La Défense, a proposé en 2020 d'insérer ces projets d'équipements au sein d'une Opération d'Aménagement qui comprend un renouvellement de l'offre immobilière et la restructuration des espaces publics afin d'améliorer les cheminements dans le quartier et de développer les espaces verts destinés aux habitants. En particulier, l'Opération d'Aménagement doit permettre notamment l'extension du parc Diderot.

## Programme

- Construction d'un gymnase sur le site de l'ancienne école Mozart,
- Construction d'un collège provisoire hors site, sur le terre-plein central de l'Avenue Gambetta,
- Déconstruction du collège / gymnase des Renardières,
- Construction de la future école européenne,
- Construction d'une école élémentaire provisoire hors site, sur le terre-plein central de l'Avenue Gambetta, Construction d'une nouvelle école élémentaire,
- Déconstruction de l'actuelle école Malraux,
- Construction d'un nouveau collège sur le site de l'actuelle école Malraux,
- Dépose du collège provisoire,
- Dépose de l'école élémentaire provisoire,
- Réaménagement des espaces publics environnants ainsi que l'aménagement d'une extension au parc Diderot.



## Enjeux clés

- Préserver le patrimoine paysager et urbain : développer les continuités urbaines et paysagères.
- Santé : préserver la qualité de l'air et réduire les nuisances acoustiques.
- Renforcer le niveau d'équipements et de services et répondre aux besoins de la population.
- Limiter les impacts des chantiers (nuisances, trafic, pollutions...) notamment au regard des équipements scolaires et sportifs.
- Préserver et diffuser les ilots de fraîcheur.
- Qualifier les impacts liés à l'ensoleillement et l'aérodynamique des projets.
- Limiter les émissions de GES du projet et les consommations énergétiques.
- Accompagner les évolutions des pratiques de mobilité.
- Investiguer les potentielles pollutions des sols.
- Qualifier et limiter les effets cumulés avec les chantiers et projets avoisinants.